

Lavoie, Claude (1978) *Initiation à l'urbanisme. Gestion municipale*. Montréal, Édition Georges Le Pape, 150 p.

Laurent Deshaie

Volume 22, numéro 57, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021414ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021414ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Deshaie, L. (1978). Compte rendu de [Lavoie, Claude (1978) *Initiation à l'urbanisme. Gestion municipale*. Montréal, Édition Georges Le Pape, 150 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 22(57), 445–446.
<https://doi.org/10.7202/021414ar>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

LAVOIE, Claude (1978) **Initiation à l'urbanisme. Gestion municipale.** Montréal, Éditions Georges Le Pape, 150 p. \$13,50

Préfacé par le ministre des Affaires municipales du Québec, Guy Tardif, ce livre constitue une introduction à la pratique de l'urbanisme dans le contexte municipal québécois. Ce volume s'adresse tant au public en général qu'aux gens travaillant à l'échelon municipal. C'est là l'avantage principal de ce livre qui vulgarise les notions essentielles et les étapes de confection du dossier d'urbanisme. Il est aussi abondamment illustré d'exemples puisés parmi des localités urbaines du Québec, ce qui le rend d'autant plus accessible au lecteur.

Dans un premier chapitre, l'auteur donne brièvement les définitions de l'urbanisme et de l'urbaniste. D'après l'auteur, « l'urbanisme, c'est donc la planification et la gestion de l'espace occupé par l'homme lorsqu'il se regroupe pour habiter, travailler, se détendre ou exploiter des ressources » (p. 16). Ainsi, l'urbanisme concerne des agglomérations humaines. Par contre dans le même chapitre, l'auteur décrit l'urbaniste comme celui dont la « formation lui permet... de comprendre les mécanismes qui régissent la vie d'une région » (p. 19), qui est appelé à conseiller les conseils régionaux, les ministères et les « organismes gouvernementaux qui oeuvrent à l'aménagement du territoire » (p. 19). À la page suivante, il écrit même que la pratique de l'urbanisme est régie depuis 1961 par la Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec. Il termine en écrivant que « les chapitres qui suivent présentent les principaux dossiers, travaux et documents qui sont du ressort de l'urbanisme » (p. 20). Les titres de ces chapitres sont « Les échelles de planification »; « La confection du dossier d'urbanisme »; « Les éléments du dossier d'urbanisme »; « Un exemple du dossier d'urbanisme détaillé pour un projet résidentiel » et « Comment choisir un urbaniste-conseil ». Compte tenu de ce qui précède, on pourrait en conclure que toutes les échelles de planification, c'est-à-dire « La politique d'aménagement du territoire » (p. 25), « La planification régionale » (p. 29), « le schéma d'agglomération » (p. 33), « le plan d'urbanisme » (p. 37) et « le plan de quartier ou de projet » (p. 39), sont du seul ressort de l'urbanisme et de l'urbaniste. Ainsi il est possible de s'interroger sur les intentions de l'auteur (que faut-il penser du terme urbanisme rural employé à l'endos de la couverture ?) et de se demander si les écrits ne dépassent pas les idées et la pensée de l'auteur sur le sujet. Sans préjuger des intentions de l'auteur, une réédition du volume devrait enlever toute ambiguïté sur la fonction de l'urbaniste et le rôle des divers intervenants au niveau du milieu urbain. Choisir le titre d'urbaniste impose des limites au champ d'activité exercée, d'autant plus que l'on désire en faire une profession avec un titre réservé aux seuls membres de la corporation. Loin de vouloir imposer un champ d'activité aux urbanistes, nous voulons plutôt faire ressortir que le titre doit correspondre à la définition du mot urbanisme (sinon qu'on change le titre et la fonction) et que la ville, la région, l'aménagement et la planification d'une part et l'urbanisme d'autre part sont des réalités différentes (ne faudrait-il pas définir davantage ces termes ?). En ce sens, la préface de Guy Tardif prend ici une importance qui ne devrait pas normalement lui revenir. En effet, il précise que « la ville est un bouillonnement de forces vives, un affrontement d'hommes en chair et en os » (p. 7) et que « les divers acteurs sociaux quant à la ville font de l'urbanisme sans le savoir comme Monsieur Jourdain faisait inconsciemment de la prose » (p. 7). Qu'on pense au rôle joué par les autres spécialistes, les promoteurs, les politiciens, les gouvernements et la population. Ainsi la préface constitue peut-être sans le vouloir une mise en garde contre une conception trop large de l'urbanisme qui pourrait être élaborée par le lecteur après la lecture du volume. Nous croyons que pour une nouvelle édition l'auteur aurait intérêt à développer son premier chapitre en spécifiant davantage le rôle précis de l'urbaniste par rapport aux rôles joués par tous les autres acteurs sociaux, et notamment par les spécialistes des autres disciplines.

Dans le second chapitre, l'auteur écrit que le « processus de planification veut que chacune des échelles soit reliée à celle qui la précède et à celle qui suit, c'est-à-dire en partant du cadre général du pays vers le cadre particulier de la ville ou du village » (p. 23). Ce processus théorique est valable jusqu'à un certain point, si les paliers supérieurs se fixent des objectifs qui respectent les intérêts collectifs tout en préservant le plus possible les intérêts régionaux et locaux. Au Québec, il arrive souvent que, sous le prétexte du respect des intérêts nationaux et régionaux, on ne les respecte pas tout en nuisant aux intérêts des collectivités locales. Ce problème de hiérarchie des intérêts est aussi

relié à celui de la taille de la communauté. Malgré ces nuances, le chapitre fait ressortir la nécessité d'une approche du milieu urbain qui tienne compte des échelles géographiques d'interventions humaines et définisse simplement les termes suivants : schéma d'agglomération, plan d'urbanisme, plan de quartier ou plan d'urbanisme de détail.

Le troisième chapitre décrit les six principaux éléments du dossier d'urbanisme : la commission d'urbanisme, les plans d'urbanisme et de zonage et les règlements de zonage, de lotissement et de construction. Ce chapitre décrit également pour les gestionnaires municipaux l'échéancier de la confection du dossier d'urbanisme. Le quatrième chapitre, de loin le plus important en nombre de pages (66), explicite le contenu et le rôle de chacun des six éléments du dossier d'urbanisme dans l'administration municipale. Ce chapitre précise très bien le rôle respectif des intervenants *directs* au niveau de la préparation et de l'application du plan d'urbanisme (urbanistes, élus municipaux, ingénieurs, arpenteur-géomètre, conseiller juridique, inspecteur des bâtiments...). Ce chapitre, bien écrit et abondamment illustré d'exemples, constitue une vulgarisation qui devrait être lue par tous les gens intéressés au développement et à l'aménagement du milieu urbain. Le cinquième chapitre fournit un exemple de dossier d'urbanisme détaillé pour un projet résidentiel et par conséquent constitue un exemple complémentaire du plan d'urbanisme (plus général) décrit par le précédent chapitre. Enfin, le dernier chapitre concerne les critères de sélection d'un urbaniste-conseil par une municipalité.

Au niveau de la présentation, le volume est écrit dans un style simple et direct, et est suffisamment illustré d'exemples pour permettre une bonne compréhension du texte et des divers termes décrits par un lecteur moyen. Cependant, au niveau des figures, il est nécessaire de mentionner que plusieurs auraient besoin d'une légende pour décrire les trames ou les lettres utilisées : par exemple aux pages 66, 67, 93 (signification des sigles Pb-1, vol 1, agl... ?), 123, 126 à 129, pour faciliter non seulement la compréhension du texte (aux pages 124 et 125) ou pour rendre possible une analyse de la carte (par exemple aux pages 66 et 67), car le lecteur peut connaître la ville présentée en exemple, comme c'est le cas de l'auteur du présent compte rendu. À la page 39, la légende de la carte contient une erreur typographique, car les mots « faible », « moyenne » et « forte » ne sont pas situés sur les bonnes lignes. L'indication du nord géographique pourrait être utile pour la lecture des plans (pages 92, 93, 104, 105, 126 à 131, 134 et 135). Aux pages 140 et 141, l'alignement des trames dans la légende ne correspond pas à celui que l'on retrouve sur la carte. À la page 115, l'auteur aurait pu ajouter les mots « deux traversées du ruisseau » au-dessus de la carte pour faire davantage ressortir le contraste entre les deux plans. Au niveau du texte, il y a peu d'erreurs. Nous en soulignons trois. À la page 118, l'auteur écrit que le règlement de construction comporte trois thèmes alors qu'il en décrit quatre. À la page 49, l'auteur désigne des plans au 1:2500 comme une cartographie à petite échelle et des cartes au 1:10000 ou au 1:20000 comme une cartographie à grande échelle, contrairement aux conventions cartographiques universellement reconnues. L'auteur emploie les termes « plans de secteur » (pages 132 et 135) qu'il aurait avantage à définir parce qu'il emploie déjà les termes de « plan de quartier ou de projet » (p. 39).

Malgré la nuance importante sur le rôle de l'urbaniste par rapport à celui des autres spécialistes (économistes, sociologues, géographes...) et les petites faiblesses de présentation, nous croyons que ce volume mérite l'attention, non seulement des gens préoccupés par la gestion municipale (comme le titre le suggère), mais aussi du grand public et des autres spécialistes intéressés au domaine urbain. En effet ce livre est une vulgarisation de qualité sur la pratique urbanistique québécoise. Tous les géographes urbains, les aménagistes et les étudiants dans ces disciplines auraient intérêt à lire l'excellente synthèse offerte par Claude Lavoie qui a une bonne expérience de l'urbanisme. Cette synthèse permettra à ces gens de mieux connaître l'urbanisme et l'urbaniste, et par conséquent la gestion municipale. Elle peut aussi aider à soulever des interrogations pertinentes sur le milieu urbain, à titre d'exemple sur la participation réelle de la population à l'élaboration des plans d'urbanisme, de zonage et de quartier. Bref, un livre facile à lire et bien adapté au contexte québécois qui se doit d'être lu par les gens intéressés à la ville.

Laurent DESHAIES
Module de Géographie
Université du Québec à Trois-Rivières

GACHELIN, Charles (1977) **La localisation industrielle**. Paris, Presses universitaires de France, 204 pages. Collection SUP Le Géographe.

DEZERT, Bernard et VERLAQUE, Christian (1978) **L'espace industriel**. Paris, Masson, 302 pages.

Les études de géographie industrielle ont pris des orientations nouvelles au cours des dix dernières années; l'espace industriel lui-même s'est considérablement modifié. Depuis les ouvrages de J.